

Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **54 (1925)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

3^o Le Dépôt possède encore une certaine quantité de manuels « Pour la jeunesse » à l'usage des cours complémentaires. Ils sont livrés par toute quantité, même pour leur emploi dans les cours supérieurs primaires.

4^o La nouvelle mappemonde colorée, sur toile (2 hémisphères sur la même carte), de M. Forest, est en vente au prix de 11 fr. (Pratique pour cours complémentaire.)

IS. VERDON, *gérant.*



SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A *Fribourg* : Jeudi, 12 février, à 2 h. précises, à la Villa Miséricorde, afin que les institutrices du dehors puissent participer à la partie récréative.

A *Bulle* : Jeudi, 5 février, à 2 $\frac{1}{2}$ heures, à l'Ecole ménagère. Partie récréative : thé, loto, productions diverses.

A *Romont* : Jeudi, 19 février, à 2 $\frac{1}{2}$ heures, à l'Ecole ménagère.

Interrogation. — L'interrogation, qu'elle soit un simple contrôle ou considérée comme une méthode d'enseignement, se propose d'amener les élèves à observer, à réfléchir, à découvrir et à traduire leurs sentiments et leurs idées. Il faut donc éviter : 1^o De poser des questions trop simples, de mettre la réponse dans la demande ou s'arranger de telle façon qu'un oui ou un non suffisent : ce système ne suscite pas l'effort ; 2^o de poser des questions trop nombreuses et précipitées, ne laissant pas aux élèves le temps de développer tout à leur aise leurs idées : l'élève s'habitue à ne marcher qu'à coups d'aiguillon et il perd toute initiative ; 3^o de tendre des pièges, proposer des énigmes, prendre plaisir à embarrasser et à confondre l'élève : c'est laisser flottant et indécis l'esprit de l'enfant au lieu de le mettre sur la voie à prendre pour arriver à la réponse.

Ne répétez pas la question. — Préparez des questions qui intéressent les élèves, qui piquent leur amour-propre et qui excitent leur curiosité et leur amour de la difficulté à vaincre. Faire trouver, c'est tout le secret d'un enseignement vivant. Si un élève est inattentif, ne répétez pas la question, demandez à un autre de le faire. Les enfants n'aiment pas qu'un de leurs camarades leur dise ce qu'ils ont perdu par inattention.

Excitez l'intérêt. — Certains jours, les élèves paraissent indifférents, que faire ? C'est décourageant, sans doute, d'entendre souvent cette même réponse : Je ne sais pas. Alors adressez-vous à la partie de la classe qui paraît le moins apathique et contentez-vous de toute réponse qui annonce de la bonne volonté. Peu à peu, les lâches se sentiront humiliés et vous substituerez aux élèves passifs et ennuyés, des enfants vifs, éveillés, content et toujours prêts à répondre.

Gardez votre calme. — Rien ne paralyse plus les efforts de l'élève, pendant la récitation, que la manie de gronder incessamment. Irritable, le maître parle trop, trop vite et trop fort. Ce grave défaut est nuisible de bien des façons. Les organes de la voix sont bien vite surmenés et cela se traduit par des laryngites à formes plus ou moins graves, par des maux de gorge, des bronchites, etc. Dans une classe dirigée par un professeur calme, maître de sa voix et parlant d'un ton mesuré, toutes ses paroles portent et l'enseignement donne des résultats solides.